

REVUE DE PRESSE

9 mars 2022

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

ACTUALITES

Un CA « trop » féminin au collège de Bois-de- Boulogne ?

ANNE-MARIE PROVOST
LE DEVOIR

Y a-t-il trop de femmes au conseil d'administration du collège de Bois-de-Boulogne ? Une nouvelle directive pour favoriser le recrutement de « candidatures masculines » pour les prochains membres du conseil fait bondir l'association étudiante et fait sourciller une experte.

Lors de l'assemblée du 22 février dernier, les administrateurs se sont penchés sur une série de critères de sélection recommandés par le comité de gouvernance et d'éthique. Parmi ceux-ci, on privilégie « les candidatures masculines permettant de se rapprocher de la parité au conseil », peut-on lire dans ce qui a été proposé, et ensuite adopté, par le conseil.

Le CA compte une vingtaine de membres, en majorité des femmes, et était à la recherche de deux personnes dans un appel de candidatures diffusé le 19 janvier.

« Ça discrimine l'engagement des femmes, sous prétexte qu'il y a trop de femmes au conseil d'administration », lance Laurence St-Amand, chargée des affaires institutionnelles de l'Association générale étudiante de Bois-de-Boulogne (AGEBdeB) et représentante étudiante au conseil d'administration.

Celle-ci était absente lors de la séance du conseil et a appris la nouvelle par la suite. Elle ajoute que les femmes ont été historiquement discriminées dans les postes de pouvoir, plus que les hommes, et qu'il y a encore du chemin à faire.

« Si on s'attarde au fait qu'il y a 20 % de femmes dans les CA au Québec... Ça n'a aucun sens de prôner un principe de parité quand la femme est moins présente que l'homme dans les CA en général », estime-t-elle. Selon des données diffusées par Statistique Canada l'année dernière, la proportion de femmes au sein des conseils d'administration dans la province est passée de 19,0 % en 2017 à 19,4 % en 2018.

« La parité, cela concerne surtout les personnes qui vivent des injustices », ajoute Ludmila Héroult, adjointe aux communications de l'AGEBdeB et coordinatrice du comité femme. Elle se dit choquée. « C'est important qu'il y ait des hommes au CA, mais c'est un engagement qui est volontaire, et les hommes n'ont jamais été empêchés de se présenter », ajoute-t-elle.

En réaction aux événements, le comité femme de l'association étudiante a distribué une lettre sur le campus le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, pour dénoncer la situation et inviter tous les étu-

dants et professeurs « choqués, déçus et fâchés » à écrire au conseil d'administration.

Le Collège n'a pas donné suite à nos demandes d'entrevue.

Diversité plutôt que parité

« Mon premier réflexe a été de me dire que c'est aberrant comme situation », souligne Diane Gagné, professeure et directrice de l'École de gestion à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), et qui travaille sur les questions de mixité. « C'est dénatuer ce qu'on veut dire par parité. Et dans la majorité des conseils d'administration, il n'y a pas assez de fem-



mes », dit-elle.

Dans le cas particulier du collège de Bois-de-Boulogne, elle pense qu'il faudrait mettre en avant le principe de diversité plutôt que celui de parité. « Le mot n'est pas juste quand on parle de parité dans un conseil d'administration. La vraie question, c'est qui est là, et quelle diversité on a, et pourquoi les hommes ne sont pas là ? » lance-t-elle.

De façon générale, dans le choix des membres d'un CA, elle pense qu'il faut plutôt s'attarder à la question de la représentation des personnes racisées, des différents groupes d'âge, ou au statut socio-économique, plutôt qu'au genre des personnes.



ACCUEIL DES RÉFUGIÉS EN MILIEU SCOLAIRE DES ENFANTS À APAISER

MARIE-EVE MORASSE
LA PRESSE

On ne sait pas encore combien d'Ukrainiens trouveront refuge au Québec, mais la province se dit prête à les accueillir. Plusieurs écoles québécoises ont une longue expérience avec les enfants qui ont vécu dans des zones de guerre. Avant toute chose, ils doivent les aider à retrouver le calme.

On dit d'eux que ce sont des enfants qui ont « fait la route ». Au centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI), dans l'est de Montréal, on a vu beaucoup de jeunes arriver d'Angola ou du Congo au cours des dernières années. Après avoir parcouru pendant des mois « le grand chemin par le Brésil ou le Chili » avec leur famille, ils s'installent au Québec.

« On a des classes entières d'enfants qui ont fait la route », dit Maria-Cristina Gonzalez, psychologue au CSSPI.

Spécialiste des enfants immigrants et réfugiés et professeure de psychiatrie sociale et culturelle à l'Université McGill, la Dre Cécile Rousseau explique que la détresse que présentent les jeunes qui viennent de pays en guerre dépend de plusieurs facteurs. Ce sera aussi le cas pour les enfants qui auront quitté l'Ukraine et qui pourraient arriver dans les écoles québécoises.

Quel degré d'exposition à la guerre ont-ils connu ? Sont-ils partis dès le début du conflit ou ont-ils été au cœur des bombardements, vu des horreurs ? Est-ce que toute la famille

est partie ensemble ? Reste-t-il de leurs proches en danger de mort ? Ont-ils manqué de nourriture ?

« Si vous êtes à Kyiv pendant plusieurs jours et que vous en sortez, il se peut que vous alliez très bien, mais il se peut aussi que vous fassiez des cauchemars, que vous ayez perdu l'appétit, que vous pleuriez tout le temps, que vous fassiez des colères... tout ça, c'est normal en réaction de stress aigu. »

— La Dre Cécile Rousseau

Dès le départ, le rôle de l'école québécoise est de « rassurer, accueillir, calmer » les enfants, explique-t-elle, ajoutant que l'environnement familial et social a un effet protecteur indéniable pour ces jeunes.

La grammaire et les mathématiques devront attendre quelques semaines.

L'ESSENTIELLE ROUTINE

Pour des enfants qui ont vécu dans des milieux instables pendant des mois, arriver à l'école et « toujours dire bonjour en français, voir la même personne chaque jour, prendre la collation à 9 h 30 » devient essentiel, confirme Maria-Cristina Gonzalez, psychologue au CSSPI.

Le centre de services documente le parcours migratoire de ses nouveaux élèves pour mieux les comprendre, pour éviter que les enfants qui ont vécu des situations traumatisantes

soient « parachutés » dans les écoles.

Certains élèves ont été agressés, sont allés en prison avec leurs parents, ont été séparés de leur famille ou malades pendant leur trajet migratoire.

« On est dans des traumatismes graves, complexes, avec énormément de facteurs de risque. »

— Maria-Cristina Gonzalez, psychologue au CSSPI

On accompagne ces enfants, mais on tente néanmoins de « protéger » les enseignants en ne détaillant pas tout ce que leurs élèves ont vécu.

« Parfois, les enfants vont se confier d'emblée à l'enseignant, mais il faut qu'on s'assure que l'enseignant joue bien son rôle, avec une distance saine », explique Anne-Marie Boudreault-Bouchard, également psychologue au CSSPI.

Elle cite l'exemple d'une enseignante qui était tellement touchée par la situation d'un enfant qu'elle craignait que lui imposer des règles le perturbe, alors que la recherche de la stabilité est omniprésente chez ces jeunes.

Mais, ajoute-t-elle, il faut aussi expliquer aux enseignants que, parfois, l'alarme d'un exercice d'évacuation, un bruit fort ou la simple cloche qui annonce la fin des classes peut suffire à un élève pour lui rappeler une situation traumatisante qu'il a vécue.

Forte de son expérience de plusieurs décennies auprès de ces enfants, la Dre Rousseau dit que « très souvent, avec le temps et un environnement soutenant et chaleureux, ça s'arrange ».

« La plupart des enfants vont passer au travers. »

— La Dre Cécile Rousseau

Il y a plusieurs années, notamment lors de la vague de réfugiés syriens, la Dre Cécile Rousseau a mis sur pied des activités d'expression créatrice pour les enfants et les adolescents réfugiés. « Les petits arrivent, ils ont besoin de jouer, de dessiner, pour leur permettre de maîtriser le stress », explique-t-elle.

Une fois qu'ils se sentent bien, qu'ils recommencent à dormir, ils

deviennent prêts à apprendre. Comme les autres élèves.

82 %

Taux de diplomation et de qualification des élèves issus de l'immigration de première génération au CSSPI. Tous élèves confondus, ce taux est de 79 %.

Source : CSSPI



Sciences et technologie: un programme modifié pour favoriser l'embauche de femmes

LIA LÉVESQUE

LA PRESSE CANADIENNE

Québec modifie certaines règles d'un programme afin de faciliter l'embauche de femmes dans les sciences, la technologie, les mathématiques et l'ingénierie.

Les femmes sont toujours sous-représentées dans ces secteurs, soit environ 20 % de la main-d'oeuvre, et ce, depuis des années, indique mardi le ministre du Travail et de l'Emploi, Jean Boulet.

Pour favoriser l'embauche de femmes dans ces secteurs, des critères du Programme de formation de courte durée pour les stages en génie et technologie de l'information seront modifiés. Ainsi, les entreprises pourront voir le remboursement du salaire passer de 20 000 \$ à 25 000 \$.

Aussi, le salaire des mentors qui accompagnent les candidates pourra être couvert jusqu'à concurrence de 150 \$ l'heure.

De même, les frais de promotion du projet pourront être remboursés jusqu'à 10 % du coût de la subvention.

Et les frais de formation pour intégrer les bonnes pratiques en matière d'intégration des femmes pourront être remboursés.

Également, deux autres appels de projets dans le domaine des sciences, technologie, mathématiques et ingénierie ont été lancés.

Un vise la région du Grand Montréal pour soutenir des projets qui encouragent la poursuite d'études supérieures par des femmes ou leur diplomation dans ces quatre secteurs.

L'autre permet de soutenir des projets d'idées «innovantes» visant à rehausser les compétences des femmes et à créer des milieux de travail plus inclusifs dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques.

Un autre appel de projets avait déjà été lancé le 8 février et il est en cours jusqu'au 15 avril, pour favoriser des «moyens originaux» pour promouvoir les sciences, mathématiques, ingénierie et technologie auprès des femmes et les inciter à choisir des carrières dans ces domaines.

Des élèves de l'école Saint-Jean au micro



Des membres de l'équipe Radio Riki de l'école Saint-Jean. (Photo: courtoisie)

Par **La rédaction**

L'école secondaire Saint-Jean de Rimouski se dit fière d'être l'une des écoles choisies pour faire partie de Radio Jeunesse, un réseau de service de stations de radio pour les jeunes et créé par eux.

Radio Riki – la « gang » du Saint-Jean est un projet parascolaire où huit élèves peuvent s'exprimer et faire connaître à leur public, leurs opinions sur les sujets et les enjeux qui les concernent et les préoccupent.

« Ce ne sont pas tous les jeunes de notre âge qui ont la chance de faire de la radio à aussi grande échelle! Nous nous considérons vraiment chanceux de pouvoir vivre cette grande aventure », exprime Rosalie Bélanger, élève et membre de l'équipe de Radio jeunesse à l'école Saint-Jean.

Réseau

Radio Jeunesse est un réseau de radios Web qui réunit une dizaine d'écoles de partout au Québec. Ce projet permettra aux jeunes d'obtenir une formation complète en initiation unique et ludique en communication. Les élèves participent à toutes les étapes de réalisation du lancement de la radio jusqu'à la programmation et la diffusion radio de leur émission. Le logo a été créé par Mélina Langlois, élève de secondaire 1 de l'école.

« Le nom de la radio est simplement inspiré du surnom que l'on donne à notre ville: Riki avec le slogan « La « gang » du Saint-Jean » qui représente l'équipe et l'école Saint-Jean », explique un communiqué du **Centre de services scolaire des Phares (CSSDP)**.

Occasion en or

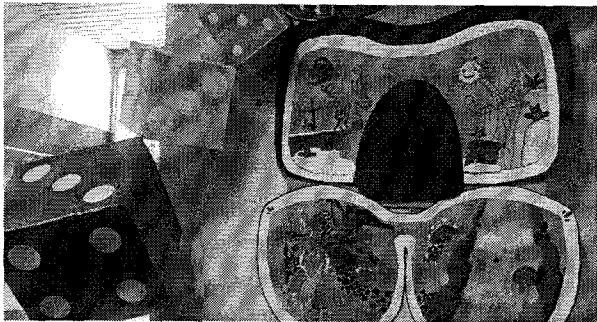
« C'est une occasion en or pour les élèves de l'école de s'initier au monde des communications. Sans Radio jeunesse, l'école n'aurait pas pu avoir les équipements (micro, console, ordinateur) pour faire de la radio. L'école a même engagé une personne-ressource supplémentaire pour accompagner et aider les jeunes dans l'élaboration et la préparation de leur émission de radio », estime Hélène Thibeault, technicienne en loisirs et investigatrice du projet parascolaire. Pour suivre les émissions et en connaître davantage sur la programmation, il faut suivre la page.

15 écoles

Radio Jeunesse est un service de station de radio pour les jeunes et créée par eux qui s'installera dans plus de 15 écoles ou Maisons de jeunes dans 15 villes différentes du Québec sur trois ans. En amont avec le secrétariat de la jeunesse, elle accompagnera les jeunes par son contenu, pour répondre aux besoins et offrir un service à la clientèle des 15 à 29 ans.

« De plus, l'installation de ces radios Web dans les écoles ou Maison de jeunes, permettra à chacun de développer et de créer son contenu et le diffuser. La création d'un réseau de radio Web cadre pleinement dans le souhait du gouvernement de multiplier les occasions pour les jeunes de s'exprimer, d'échanger et d'être entendus. Ce sont des occasions d'un riche échange entre des jeunes et leur communauté », conclut le communiqué du CSSDP.

Une nouvelle exposition de 75 élèves à la bibliothèque Georges-Henri Lévesque



Courtoisie : Marie-Eve Villeneuve

Par Jean-Francois Desbiens, Journaliste

La créativité et le talent artistique d'élèves de la Cité étudiante de Roberval sont à l'honneur dans le cadre d'une exposition présentée actuellement à la bibliothèque Georges-Henri Lévesque de Roberval.

Plus de 75 œuvres d'élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire, de l'adaptation scolaire et du PEP sont exposés à la population.

Parmi ces créations, on retrouve plusieurs supports artistiques : sculptures, peintures, collages, pastels, maquettes, etc.

Si la majorité des créations ont été conçues sous le thème des jeux, on retrouve également des portraits style pop art, des représentations d'insectes géants, des dessins style « cherche et trouve » ainsi que des œuvres d'art animalier.

Les mesures sanitaires et de distanciation liées à la pandémie de COVID-19 ne permettaient pas de faire un vernissage. Toutefois, l'exposition sera en place pendant quelques semaines, en partenariat avec la Ville de Roberval.

« C'est une chance pour les élèves de bénéficier d'une aussi belle vitrine, surtout qu'il y a souvent d'autres expositions d'artistes professionnels en même temps que la nôtre. C'est un moment que les élèves attendent, mais aussi leurs parents et même la population. On s'en fait beaucoup parler », souligne Marie-Eve Villeneuve, enseignante en arts à la Cité étudiante.

Source de motivation

Les cours d'arts sont plus qu'une case dans l'horaire des élèves : ils représentent, pour plusieurs jeunes, une véritable source de motivation.

Il est aussi très valorisant pour eux de voir leurs créations exposées au public et côtoyer des œuvres d'autres artistes.

« Quand l'enseignement en ligne a été implanté, tous les enseignants ont dû apprivoiser cette nouvelle façon de faire, et il n'y a pas eu d'exception pour les profs d'arts. La nouvelle section va donc mettre en valeur les créations que les élèves ont faites pendant les cours d'arts en ligne », précise Mme Villeneuve.

Rappelons que la bibliothèque Georges-Henri-Lévesque est ouverte du lundi au jeudi, de 12 h à 20 h et les vendredis et samedis, de 12 h à 16 h.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

Consultation pour l'adoption d'une politique de télétravail

LOUISE BÉDARD
lbedard@canadafrancais.com



Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières s'apprête à consulter les différentes instances syndicales et les autres associations avant d'adopter une politique de télétravail.

Ce mode de travail est accessible pour certains membres du personnel dont les fonctions peuvent s'exercer à distance. « Bien qu'il suscite certains avantages, il est nécessaire, sur le plan de la gestion, d'en encadrer l'utilisation », établit-on en préambule du projet de politique déposé au conseil d'administration de l'organisme.

La politique devra prendre en considération plusieurs facteurs qui pourraient avoir un impact sur la capacité de l'organisation, notamment en matière de gestion de la performance, de supervision, de sécurité de l'information, de qualité des services rendus, etc.

L'objectif est de permettre l'exercice des activités hors du lieu habituel de travail, favorisant ainsi la conciliation de la vie professionnelle et personnelle, la diminution des émissions de CO₂ liées au transport, l'augmentation de la production et la diminution de l'absentéisme. Le Centre de services scolaire reconnaît également que la possibilité de faire du télétravail constitue un élément d'attraction et de rétention du personnel.

AVANTAGES

Le télétravail peut s'avérer avantageux autant du point de vue de l'employé que de l'employeur, mentionne-t-on. Il apparaît non pas comme un droit, mais une modalité de travail avec des principes à respecter et qui doit faire l'objet d'une entente.

Le projet de politique précise que le télétravail ne doit pas nuire à l'efficacité du service et des autres membres du personnel. Il doit être autorisé par le supérieur immédiat et la décision est à sa discrétion. Le supérieur doit être en mesure d'évaluer le travail de l'employé à distance. L'employé en télétravail conserve le même statut, les mêmes devoirs et obligations. Il doit fournir le même rendement.

PRODUCTIVITÉ

L'employé doit conserver le même niveau de productivité et assurer la même qualité de service à la clientèle. Il doit pouvoir accomplir ses tâches de façon autonome.

Selon le projet de politique, le supérieur peut retirer la possibilité du télétravail en tout temps, notamment si la qualité et la quantité du travail accompli, la sécurité de l'information et d'autres principes ne sont pas respectés. Par ailleurs, un employé ne peut être tenu d'effectuer du télétravail.

La politique envisagée établit que l'employé doit disposer d'un espace réservé au télétravail considéré comme un lieu privé. L'employeur pourra toutefois y avoir accès en cas d'accident de travail ou pour en

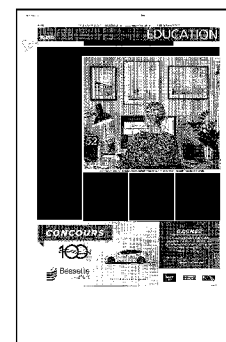
vérifier la sécurité. L'employé accepte aussi que l'employeur ne soit pas responsable des coûts de fonctionnement et d'entretien du lieu.

Le télétravail sera interdit dans les lieux publics. L'employé conserve le même horaire et il s'engage à consacrer son temps à son travail durant les heures prévues à cet effet. Il doit pouvoir être rejoint en tout temps.

EQUIPEMENT

Le Centre de services scolaire fournit le matériel informatique et en assure l'entretien. L'employé est toutefois responsable de meubler son lieu de télétravail et il assume les frais de connexion Internet et au besoin de téléphone.

La politique contiendra aussi des dispositions pour que l'employé s'assure de la protection des données et des informations. Il doit prendre les mesures nécessaires pour protéger les documents confidentiels. Il ne doit pas laisser les documents de travail à la vue de quiconque ou laisser son ordinateur ouvert sans surveillance. Il a les mêmes obligations quant à l'utilisation du courriel et la navigation sur Internet.



La directrice de La Samare favorable au retrait du masque en classe

CAROL ISABEL

cisabel@lanouvelle.net

SOCIÉTÉ. La directrice de la polyvalente La Samare de Plessisville, Danielle Béliveau, rêve depuis plusieurs mois du jour où ses élèves pourront reprendre une vie normale dans les murs de son école.

Elle a bien sûr accueilli favorablement les allègements qui permettront, à compter du 7 mars, aux élèves de ne plus avoir à porter le masque lorsqu'ils sont assis en classe.

« Je suis bien contente que ça arrive. Je pense que les élèves sont rendus là et qu'ils ont besoin de retirer le masque et de pouvoir se voir le visage, et d'établir des liens plus agréables, que ce soit avec le personnel ou entre eux. Mais c'est sûr que j'ai hâte que ce soit encore plus. J'éprouve une certaine déception par rapport aux cours d'éducation physique. »

« Je comprends qu'on y va tranquillement pour ne pas être obligé de revenir en arrière, mais en même temps je pense que les dommages

collatéraux chez nos jeunes vont être plus importants que tout le reste s'ils doivent continuer à vivre avec toutes ces mesures restrictives. Au bout du compte, ce sont nos adolescents qui sont les plus touchés par la pandémie », croit M^{me} Béliveau.

Notons que le port du masque demeure pour l'instant obligatoire dans les aires communes, lors des déplacements des élèves ainsi que dans les transports scolaires. Pour les élèves de l'éducation préscolaire, le masque n'est requis que dans les transports scolaires multiniveaux, c'est-à-dire dans les autobus ou les berlines transportant des élèves de niveaux scolaires différents.

UNE SOIRÉE RETROUVAILLES POUR LE 50^e

Dans un tout autre d'ordre d'idées, M^{me} Béliveau a indiqué que c'est le 7 mai qu'aura lieu la soirée retrouvailles soulignant le 50^e anniversaire de La Samare pour l'ensemble des élèves qui ont fait des études à La Samare depuis 1971. La soirée, sous une formule 5 à 7,

se tiendra à l'amphithéâtre Léo-Paul-Boutin. Elle sera notamment précédée d'une visite de l'école en fin d'après-midi.

Les billets au coût de 25 \$ seront en vente aux portes centrales de l'école durant la semaine du 28 mars et celle du 4 avril entre 17 h et 21 h de même que le samedi 2 avril entre 9 h et midi. Pour plus d'informations, il suffit de communiquer à l'adresse: polyvalentelasamare50@hotmail.com.

Les gens peuvent également consulter la page Facebook 50^e anniversaire de la polyvalente La Samare, où on retrouve de nombreuses photos et anecdotes.

